

Vous avez besoin
de prévoir plusieurs
consultations et
examens médicaux au
sein de notre hôpital ?

Vous souhaitez
regrouper vos
rendez-vous ?

**L'UMP assure une prise
en charge globale.**



Unité de Mise au Point

Secrétariat: 081 72 60 20

Localisation: route 60

Permanences à l'UMP:

du lundi au vendredi de 8h à 16h



CHRSM - site Meuse

Avenue Albert 1^{er}, 185

5000 Namur

Tél: +32 (0)81 72 61 11

www.chrsm.be

meuse.chrsm.be

Suivez l'actualité du **CHRSM**
sur les réseaux sociaux



L'Unité de Mise au Point (UMP)

Brochure de présentation

Unité de planification et de coordination
d'examens et de consultations





Une prise en charge globale du patient

L'Unité de Mise au Point est une unité d'accueil et de planification de consultations et d'examens pour des patients nécessitant une mise au point sans hospitalisation (patient ambulatant, pas de lit médicalisé ou de brancard).

Tout patient ayant besoin, au minimum, de 2 examens techniques et/ou consultations peut faire appel à ce service afin de centraliser ces rendez-vous de façon optimale. Cette prise en charge globale permet un gain de temps considérable.

Les demandes d'examens peuvent être prescrites par :

- > votre **médecin traitant** ;
- > un **spécialiste interne ou externe** de l'hôpital.



Ces demandes ne peuvent pas comporter de caractère urgent.

Les activités de l'UMP

- Planification de minimum 2 consultations et/ou d'examens techniques.
- Programmation d'examens dans le cadre d'un bilan préopératoire ou d'un bilan médical.
- Consultation d'anesthésie en collaboration avec le médecin anesthésiste.
- Consultation infirmière préopératoire dans le cadre d'un RAAC (Réhabilitation Améliorée Après Chirurgie).
- Prélèvement biologique au sein de l'unité.

Les plus de l'UMP

- **Planification optimale des rendez-vous** en un minimum de jour afin de limiter les déplacements du patient.
- **Point de contact unique** pour la programmation de l'ensemble des examens prescrits.
- **Prise en charge par une équipe expérimentée et professionnelle** se composant de personnel soignant et administratif.
- **Confirmation des rendez-vous et détails des consignes à suivre** transmis par courrier postal.
- **Accueil et orientation du patient dans l'hôpital** (accompagnement aux différents examens si nécessaire).
- **Pas de coût supplémentaire** pour le patient.

Demandes de planification d'examens

Les demandes de planification d'examens et les prescriptions peuvent nous être transmises :



À l'**accueil** de l'Unité de Mise au Point.



Dans la **boîte aux lettres** de l'Unité (située à l'entrée de l'Unité).



Par **téléphone** au 081 72 60 20



Par **mail** via ump.meuse@chrsm.be

Veillez à emporter les demandes d'examens le jour de la convocation et transmettre les documents originaux au secrétariat de l'UMP.

